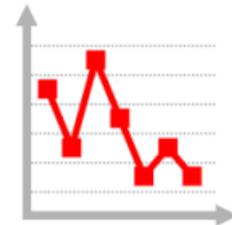
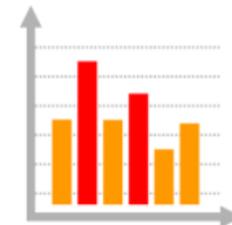
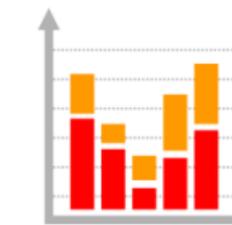
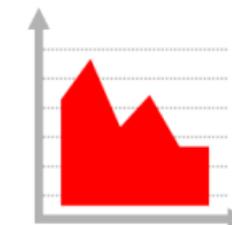

Projet de rénovation de la PCS



Objectifs et organisation des travaux



Commission Emploi, Qualification et Revenus du travail, 9 novembre 2017



Qu'est-ce que la PCS ?

- **Une nomenclature socio-économique française créée dans les années 1950.**
- **En pratique, 486 professions (P) qui s'agrègent pour définir...
... 32 catégories sociales (CS),
... puis 6 groupes socioprofessionnels (GS).
Une brique élémentaire pour d'autres nomenclatures (les FAP).**
- **Une information reconstruite à partir d'un libellé de profession et de variables annexes, collectés dans la plupart des enquêtes « ménage ».**

Pourquoi une rénovation de la PCS aujourd'hui?

- **Une précédente refonte qui date de 2003** : pour l'essentiel, ajout de postes au niveau fin de la nomenclature
 - **Une stabilisation de l'environnement international** : En juin 2016, mise en place d'une nomenclature européenne ESeG (European Socio-economic Groups) à partir de la nomenclature internationale ISCO (International Standard Classification of Occupations)
 - ISCO : nomenclature d'emploi du BIT, logique de métier, qui s'appuie sur le type de formation et le fait d'encadrer.
 - ESeG : classe toutes les personnes, en utilisant ISCO pour les personnes ayant déjà travaillé, sans niveau détaillé.
- => Améliorer l'articulation de la PCS avec ces nomenclatures avait été inscrit dans le moyen terme du Cnis 2014-2018**
- **Développement des enquêtes sur Internet** => adapter les modalités de collecte des informations
 - **Des recommandations du rapport Neyret-Faucheux qui restent d'actualité, notamment « faire vivre la nomenclature »**

1^{er} axe : rénover le niveau fin de la nomenclature PCS

- **La PCS reste un descripteur central de l'évolution de la société, complémentaire des nomenclatures internationales**

=> ISCO et ESeG : des nomenclatures utiles pour des analyses internationales, ... mais d'un usage limité au niveau national : pas de recul historique, disparition de catégories sociales emblématiques (segmentation des ouvriers ; fusion des cadres salariés et non salariés), adaptation très lourde des usages existants.

- **Faire le bilan des choix opérés lors de la refonte de 2003**

=> S'appuyer sur un bilan quantitatif, à partir des libellés et des effectifs observés dans le RP et l'EEC depuis 15 ans

=> Effectuer des regroupements pour assurer la robustesse de la nomenclature dans différentes sources, tout en conservant les possibilités de coder les nomenclatures adossées à la PCS (ex les FAP)

=> Actualiser la nomenclature en intégrant des nouveaux libellés voire en créant des nouvelles rubriques

=> L'objectif est d'assurer un transcodage facile de l'ancienne PCS vers la nouvelle. Les rétopolations seront possibles à un niveau assez élémentaire d'agrégation.

2^e axe : améliorer et simplifier le protocole de codage

Objectif : améliorer la richesse du libellé de profession collecté pour réduire la place des variables annexes dans le codage

Un outil de saisie du libellé plus interactif et adapté aux enquêtes Internet

- Une liste fermée de libellés « riches » (i.e. qui permettent un codage avec un nombre réduit de variables annexes), avec une saisie en auto-complétion
- Liste complétée par une question ouverte pour les libellés hors liste
- Protocole adopté pour toutes les collectes informatisées, avec ou sans enquêteur
- Pour les libellés de la liste, un codage au niveau le plus fin de la PCS sans la NAF5, ni même la NAF2

3^e axe : proposer des nouveaux niveaux de diffusion

Au niveau individuel,

- un agrégat plus détaillé que les groupes sociaux, qui agrège de façon différente les professions
- proposition déjà formulée par le rapport Neyret-Faucheux, qui pourrait intégrer une distinction des employés et des ouvriers selon le niveau de qualification, isoler les enseignants, etc.

Au niveau ménage,

- Une CS du ménage qui ne se limiterait plus à reprendre la CS de la personne de référence, mais qui combinerait la CS des conjoints (pour les couples) afin d'être cohérent avec l'ambition sociologique de la PCS

4^e axe : mettre en place une nouvelle organisation pour faire vivre la nomenclature

Un site internet dédié et accessible à tous pour « faire vivre » les nomenclatures (PCS, ISCO/EseG)

- De la documentation (nomenclature, règles de codage, questions à utiliser dans les enquêtes...)
- Des outils (liste de libellés, outil de codage)
- Des propositions alternatives d'agrégation de la nomenclature (à partir du codage fin de la PCS ou même des libellés « standardisés » *via* des accès CASD aux données)
- Des tabulations sur les principales sources

Organisation des travaux :

- Un groupe de travail du Cnis, comme lors de la rénovation de 2003
 - Le groupe de travail serait présidé par Thomas Amossé (Cnam, Lise, CEET).
 - Les rapporteurs seraient Alexis Eidelman (Dares) et Olivier Chardon (Insee).
 - Le groupe de travail serait ouvert à tous les producteurs et utilisateurs de la PCS (DGAFP, Depp, Pôle emploi, Céreq...), aux organisations syndicales et professionnelles, aux experts et chercheurs intéressés.
- Un GT assisté de sous-GT thématiques, reprenant les grands axes de la rénovation.
- Des auditions préalables sur les attentes et usages à la manière du rapport Neyret-Faucheux

Le calendrier de la rénovation

Décembre 2017 : lancement du GT dans le cadre du Cnis

Janvier-mars 2018 : auditions sur les usages et les attentes des producteurs / utilisateurs

Printemps 2018 : présentation à la Commission Emploi, qualification et revenu du travail des principales conclusions des auditions et organisation de la suite du GT

Avril 2018- Avril 2019 : travaux du GT et des sous-groupes associés

Printemps 2019 : remise du rapport final, présenté en Commission

2019-2020 : publication de la documentation, mise à jour des outils, test des outils à l'Insee

2020 : passage en production avec le Pilote de l'enquête Emploi renouvelée

Les perspectives : l'extension de la méthode de codage aux recueils administratifs

- Le contexte : la profession ou directement la catégorie ou le groupe social sont demandés dans de nombreux recueils administratifs (ex : bulletins d'état civil, données police / gendarmerie, données scolaires, titres de séjour...).
- La dématérialisation de ces recueils pourrait offrir des possibilités d'améliorer le codage de la PCS dans ces sources

Les perspectives : l'alignement de la PCS-ESE

- **Qu'est-ce que la PCS-ESE ?**

- La PCS, avec quelques postes plus détaillés
- Un codage réalisé directement par l'employeur (DADS/ DSN)

=> La rénovation n'inclut pas la question de la PCS-ESE mais elle offrira des outils et une expérience qui pourront être utiles pour faciliter le codage pour les employeurs et améliorer la qualité de la PCS dans la DSN

=> Une diffusion en nouvelle PCS de la DSN sera possible sur des grands agrégats

Merci pour votre attention